

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 90

13 janvier 2010

SOMMAIRE

ABF Lux SA	4302	Les Caudalies S.à r.l.	4309
Acquamarina S.A.	4310	Le Varesine S.à r.l.	4311
Ambassador TE, Ambassador TX, WB Ambassador Holdings S.e.n.c.	4306	Llyda-Lux SA	4303
Angelo Borgia Trading S.A.	4309	Lucida S.à r.l.	4315
Atelier 70- Architecture et Urbanisme S.à.r.l.	4305	Mabolo Investments S.A.	4315
Auction EquityCo S.A.	4276	Mebelux	4306
Aviation Associates S.à.r.l.	4274	Neoconcept S.A.	4319
Balbo Investment Holding S.A.	4274	Noxa-Trans s.à.r.l.	4303
Cheyne Special Situations Investments (N° 2) S.à r.l.	4305	Peinture Bauer S.à r.l.	4320
Cheyne Special Situations Investments (N° 2) S.à r.l.	4306	Phinda Holding S.A.	4307
Chrisnach Conseil Gestion S.à r.l.	4303	Planet Jardin S.à r.l.	4310
Ditus Investment S.A.	4308	Plastron Investment S.A.	4311
Dr Liz Junio S.à r.l.	4274	Pneus Service Hoffmann S.à r.l.	4305
Ecomundo Group International s.à r.l. ...	4307	ProLogis France LXIV S.à r.l.	4304
Estrela Holding S.A.	4275	ProLogis France LXVIII S.à r.l.	4275
Eurexperts S.A.	4310	ProLogis France LXVII S.à r.l.	4275
FIA Funding Luxembourg Limited	4316	Prologis Italy XIII S.à r.l.	4312
Finalourec	4308	R & D Comptabilité	4303
Heratum S.A.	4308	R + F Menuiserie s. à r.l.	4320
Iberfin S.A.	4308	Rois Mages Investissement SA	4311
IBI Consult S.à r.l.	4309	Romme Investments SA	4275
Icetec Holding S.A.	4315	Salusam Sales AG	4303
Immo BPM SA	4276	SeeReal Technologies S.A.	4312
Imprimerie Schomer-Turpel S.à.r.l.	4320	Spazio S.A.	4310
International Upsilon S.A.	4307	Tech Age	4311
Inverness Investment Holding S.A.	4304	Tecnomec S.A.	4319
Jardimmo Luxembourg	4302	Teti International Asset Management ...	4302
Jenny Location S. à r.l.	4306	Toiture Schengen-Koch S.à r.l.	4304
Kalinde S.A.	4308	Total Alpha Investment Fund Manage- ment Company S.A.	4304
Kibu S.A.	4308	Volterose Finance S.A.	4305
La Fermette S.à r.l.	4274	Wanli S.à.r.l.	4274
		Zwick Paul S.A.	4307

Dr Liz Junio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1922 Luxembourg, 22, rue Auguste Laval.

R.C.S. Luxembourg B 107.179.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010001736/10.

(090194902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Wanli S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 265, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 141.843.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010001738/10.

(090194906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

La Fermette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 5, Waassergaass.

R.C.S. Luxembourg B 29.981.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010001740/10.

(090194908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Balbo Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 78.638.

Le Bilan au 31 Décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 Décembre 2009.

Pour Balbo Investment Holding SA

Banque Havilland SA

Signature

Référence de publication: 2010001743/13.

(090194916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Aviation Associates S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 179, rue de Cents.

R.C.S. Luxembourg B 72.046.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010001735/10.

(090194900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

ProLogis France LXVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010001748/14.

(090194721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Estrela Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.925.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Décembre 2009.

Pour Estrela Holding SA

Banque Havilland SA

Signature

Référence de publication: 2010001746/13.

(090194918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Romme Investments SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 149.661.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2010001856/12.

(090194593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

ProLogis France LXVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010001749/14.

(090194723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Immo BPM SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9573 Wiltz, 7, rue Michel Thilges.
R.C.S. Luxembourg B 92.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA
Signature

Référence de publication: 2010001891/11.

(090194780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Auction EquityCo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 119.579.

In the year two thousand and nine, on the twenty-third day of November.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Auction EquityCo S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated under the form of a société à responsabilité limitée by deed of the undersigned notary dated 11 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2029 of 28 October 2006, the articles of incorporation of which have last been amended by deed of the undersigned notary, dated 10 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1137 of 8 May 2008, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119579 (the "Company").

The meeting is declared open at 2.00 p.m. with Mr Cédric BLESS, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Charles MONNIER, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Audrey SCARPA, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state: (i) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To split the existing two hundred twenty-eight thousand eight hundred fifty-seven (228,857) class A ordinary shares, forty-one thousand five hundred twenty-nine (41,529) class B ordinary shares and six thousand one hundred nine (6,109) class C ordinary shares issued by the Company having a nominal value of sixteen point ninety-two pounds sterling (GBP 16.92) each into four hundred sixty-seven million eight hundred twenty-nine thousand five hundred forty (467,829,540) ordinary shares having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

2. To reduce the capital of the Company by an amount of four million six hundred twenty thousand two hundred thirty-one point forty-five pounds sterling (GBP 4,620,231.45) to bring it from its current amount of four million six hundred seventy-eight thousand two hundred ninety-five point forty pounds sterling (GBP 4,678,295.40) to fifty-eight thousand sixty-three point ninety-five pounds sterling (GBP 58,063.95) following the cancellation of four hundred sixty-two million twenty-three thousand one hundred forty-five (462,023,145) ordinary shares having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each and the creation, by allocation thereto of the proceeds of the capital reduction, of a distributable reserve in an amount of four million six hundred twenty thousand two hundred thirty-one point forty-five pounds sterling (GBP 4,620,231.45).

3. To create new classes of shares to be denominated class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, and class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) and having such rights and privileges as set out in the articles of incorporation of the Company following their restatement.

4. To convert the remaining five million eight hundred six thousand three hundred ninety-five (5,806,395.-) ordinary shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, into three million three hundred seventeen thousand nine hundred forty (3,317,940) class A1 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A2 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A3 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A4 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A5 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A6 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A7 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A8 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class B1 shares, and two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

5. To confirm and renew the authorised capital of the Company for a new period of five years as from the date of publication of the resolutions to be adopted under this item 5 of the agenda.

6. To fully restate the Company's articles of association so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 5 of this agenda.

7. To authorise and instruct the Company's board of directors to repurchase all classes of shares issued by the Company except the class A1 shares of the Company in accordance with article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, for a period of five (5) years as from the date of the relevant resolution at a purchase price per share equal to the sum of (x) the nominal value of the share, (y) the pro rata share of such share in the share premium account and the special reserve account of the Company at the time of the repurchase, and (z) the share of such share in any other available distributable amounts on the class of shares to which it belongs in accordance with the articles of association of the Company.

8. Miscellaneous.

(ii) That the shareholders, present or represented, have been duly convened by convening notice sent on 13 November 2009 by Ms Corinne Bitterlich, director, duly authorised and on behalf of the Board of Directors and that the number of their shares are shown on an attendance-list.

(iii) That 228,607 out of the 228,857 class A ordinary shares, 41,529 out of the 41,529 class B ordinary shares and 5,848 out of the 6,109 class C ordinary shares being represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and have knowledge of the agenda at least eight (8) days prior to this meeting, (iv) That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to split the existing two hundred twenty-eight thousand eight hundred fifty-seven (228,857) class A ordinary shares, forty-one thousand five hundred twenty-nine (41,529) class B ordinary shares and six thousand one hundred nine (6,109) class C ordinary shares issued by the Company having a nominal value of sixteen point ninety-two pounds sterling (GBP 16.92) each into four hundred sixty-seven million eight hundred twenty-nine thousand five hundred forty (467,829,540) ordinary shares having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to reduce the capital of the Company by an amount of four million six hundred twenty thousand two hundred thirty-one point forty-five pounds sterling (GBP 4,620,231.45) to bring it from its current amount of four million six hundred seventy-eight thousand two hundred ninety-five point forty pounds sterling (GBP 4,678,295.40) to fifty-eight thousand sixty-three point ninety-five pounds sterling (GBP 58,063.95) following the cancellation of four hundred sixty-two million twenty-three thousand one hundred forty-five (462,023,145) ordinary shares having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each and the creation, by allocation thereto of the proceeds of the capital reduction, of a distributable reserve in an amount of four million six hundred twenty thousand two hundred thirty-one point forty-five pounds sterling (GBP 4,620,231.45).

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to create new classes of shares to be denominated class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, and class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) and having such rights and privileges as set out in the articles of incorporation of the Company following their restatement.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to convert the remaining five million eight hundred six thousand three hundred ninety-five (5,806,395.-) ordinary shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, into three million three hundred seventeen thousand nine hundred forty (3,317,940) class A1 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A2 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A3 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A4 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A5 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A6 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A7 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A8 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class B1 shares, and two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

Fifth resolution

Upon review of a report of the board of directors dated 20 November 2009, a copy of which shall remain attached to the present deed, the general meeting of shareholders resolved to confirm that the authorised corporate capital of the Company is set at five million one hundred fifty-two thousand nine hundred one point forty pounds sterling (GBP 5,152,901.40) divided into class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class A4 shares, class A5 shares, class A6

shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, and class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each. The general meeting of shareholders further resolved that this authorisation shall be valid during a period ending five (5) years after the publication of the present resolutions in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations.

Sixth resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting of shareholders resolved to fully restate the articles of association of the Company, which shall from now on read as follows:

"Chapter I.- Form - Corporate name - Registered office - Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name.

There is established a company (the "Company") in the form of a public limited company ("société anonyme") which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of association (the "Articles of Association").

The Company exists under the corporate name of "Auction EquityCo S.A."

Art. 2. Registered office.

The Company has its registered office in the municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 3. Object.

The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings including, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of which the Company is a member, such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital - Shares

Art. 5. Issued capital - Authorised capital.

The issued capital of the Company is fixed at fifty-eight thousand sixty-three point ninety-five pounds sterling (GBP 58,063.95) divided into three million three hundred seventeen thousand nine hundred forty (3,317,940) class A1 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A2 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A3 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A4 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A5 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A6 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A7 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class A8 shares, two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class B1 shares, and two hundred seventy-six thousand four hundred ninety-five (276,495) class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares of each class of shares are identical, except as otherwise provided in these Articles of Association or the Laws.

The authorised corporate capital of the Company is set at five million one hundred fifty-two thousand nine hundred one point forty pounds sterling (GBP 5,152,901.40) divided into class A1 shares, class A2 shares, class A3 shares, class

A4 shares, class A5 shares, class A6 shares, class A7 shares, class A8 shares, class B1 shares, and class B2 shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

The Board of Directors is authorised and empowered, to (i) realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares with or without share premium, against payment in cash or in kind, following the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Board of Directors under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, notes or similar instruments), convertible notes or similar instruments issued from time to time by the Company, by conversion of claims or in any other manner, (ii) issue any rights in whatever form under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, notes or similar instruments), convertible notes or similar instruments entitling to the subscription of such shares, (iii) determine the place and date of the issue of the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares, and (iv) remove or limit the preferential subscription right of the Shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the publication of the resolutions adopted by the Company's general meeting of Shareholders on 23 November 2009 in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations and it may be renewed by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association.

The Board of Directors may delegate to any duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorised capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorised capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, this article will be modified so as to reflect the actual increase. Such modification will be recorded in authentic form by the Board of Directors or by any person duly authorized and empowered by the Board of Directors for this purpose.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Form of shares - Shareholder rights.

6.1 General

Each share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders and to such rights in the profits as set out in these Articles of Association. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association of the Company and the resolutions of the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

6.2 Sale of Shares

6.2.1 The shares of any class of shares will be in the form of registered shares. The shares of any class of shares are freely transferable, except as otherwise provided in these Articles of Association.

6.2.2 Additional terms and conditions to those expressly stated in this article 6 in the form of transfer restrictions, rights of first refusal and drag- or tag-along rights, may be agreed in writing by the Shareholders in the Shareholders Agreement.

Transfers shall be made in compliance with any such additional terms and conditions and this article 6 of these Articles of Association. The Company is entitled to refuse to register any transfer of shares unless transferred in accordance with these Articles of Association or in accordance with the Shareholders Agreement to which the Company is a party.

6.2.3 Each Executive and each Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder undertakes to each of the Investors that he shall not, and shall not agree to, transfer, mortgage, charge or otherwise dispose of the whole or any part of his/its interest in, or grant any option or other rights over, any shares in the capital of the Company to any person except:

- (i) with the prior written consent of Montagu; or
- (ii) where required so to do pursuant to the Articles or the Shareholders Agreement; or
- (iii) pursuant to a Permitted Transfer in accordance with article 6.3.

6.2.4 Without prejudice to article 6.2.3, no party shall effect any disposal or transfer of shares or any interest in shares, nor shall the Company issue any shares or equity securities, to any person who is not a party to the Shareholders Agreement without first obtaining from the transferee or subscriber a Deed of Adherence. Such Deed of Adherence

shall be executed as a deed in favour of the Company, each of the Investors and the other Shareholders and shall be delivered to the Company at its registered office and to the Investors. No share transfer or issue of shares shall be registered unless such Deed of Adherence has been so delivered.

6.3 Permitted Transfers

No Share may be transferred other than:

(i) by a Shareholder who is an individual of any part of his holding of shares on the date of this Agreement to:

- a) his spouse;
- b) his children or step children; or
- c) to the trustee or trustees (the "Trustees") of a Family Trust,

(each an "Individual Permitted Transferee") and an Individual Permitted Transferee may transfer any of those shares to any other Individual Permitted Transferee,

provided that:

(a) in the event that the relevant Original Shareholder is an Executive and becomes a leaver (for purposes of the good leaver/bad leaver provisions of the Shareholders Agreement), such shares held by such Individual Permitted Transferee shall be subject to the good leaver/bad leaver provisions of the Shareholders Agreement as if they constituted part of the holding of the Original Shareholder; and

(b) if and whenever any of the Relevant Shares come to be held otherwise than by a Family Trust except in circumstances where a transfer thereof is authorised pursuant to this article 6.3. and is to be made to the person or persons entitled thereto, it shall be the duty of the Trustees holding such shares to notify the Company in writing that such event has occurred;

(ii) by any Shareholder which is a body corporate (the "Original Corporate Shareholder"), which may transfer all or any of its shares to any other body corporate which is, for the time being, its subsidiary or holding company or another subsidiary of its holding company (each such body corporate being a "Group Company" and the transferee being the "Corporate Permitted Transferee") but if the Corporate Permitted Transferee ceases to be a member of the Group of the Original Corporate Shareholder while it is a holder of shares in the Company, it shall, within twenty-one (21) days of so ceasing, transfer the shares held by it to the Original Corporate Shareholder or to any Group Company of the Original Corporate Shareholder;

(iii) on and after Listing;

(iv) by any person entitled to shares in consequence of the death or bankruptcy of an individual Shareholder to any person or trustee to whom such individual Shareholder, if not dead or bankrupt, would be permitted hereunder to transfer the same;

(v) by a holder of shares which is an Investment Fund or by its trustee, custodian or nominee:

(a) to any trustee, nominee or custodian for such fund and vice versa;

(b) to any unit holder, shareholder, partner, participant, manager or investment adviser (or an employee of such manager or investment adviser) in any such fund;

(c) to any other Investment Fund, or its trustee, nominee or custodian, which in each case is managed or advised by the same manager or investment adviser as any such fund or which is otherwise affiliated with it;

(vi) by any person other than the Lead Investors, with the consent of the Lead Investors;

(vii) by the Lead Investors pursuant to any rules on syndication as provided in the Shareholders Agreement;

(viii) by the Lead Investors where article 6.3 or article 6.4 applies (as the case may be);

(ix) as required by the good leaver/bad leaver provisions of the Shareholders Agreement,

and each transfer made in accordance with the provisions of this article 6.3 shall be a "Permitted Transfer".

6.4 Drag Along

6.4.1. If the Lead Investors (the "Investor Sellers") propose to transfer a Majority of the shares held by them pursuant to an arm's length bona fide sale to any person (together with persons acting in concert with such person) to whom they would not be entitled to transfer shares pursuant to articles 6.3 (ii) or 6.3 (v) (the "Proposed Purchaser(s)") and the Investor Sellers procure that an offer is made by the Proposed Purchaser(s) to the holders of all shares for the same value per share of the same class of shares and on substantially the same Terms as the proposed transfer from the Investor Sellers (the "Drag Along Price"), the Investor Sellers may, by serving a compulsory purchase notice (a "Compulsory Purchase Notice") on each other Shareholder ("Minority Shareholder"), require each Minority Shareholder to sell all the shares held by them to one or more persons identified by the member of the group of the Proposed Purchaser(s) at the Drag Along Price.

6.4.2 The Drag Along Price for each share may take different forms and references to any payment of the Drag Along Price shall be construed as including the provision of any form of non-cash consideration in respect of the Drag Along Price. To the extent that the Drag Along Price includes any noncash consideration, the Lead Investors agree to use their reasonable endeavours to ensure that the form of consideration offered to any Executive or any Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder by the purchaser of the shares in respect of any shares held by such Executive

or Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder shall be a form which assists said Executive or Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder in mitigating any tax for which he is liable as a result of such sale.

6.4.3 Within seven (7) days after despatch of the Compulsory Purchase Notice the Company shall confirm to or notify the Minority Shareholder(s) of the date being seven (7) days later, on which the sale and purchase of the shares of the Minority Shareholder(s) is to be completed (the "Drag Completion Date").

6.4.4 By the Drag Completion Date, the Minority Shareholder(s) shall deliver share transfer forms for their shares, with the relevant share certificates (or an indemnity for lost certificate(s) in such form as the Company shall reasonably require), if any, to the Company. On the Drag Completion Date, the Company shall, on behalf of each of the Proposed Purchaser(s), or shall procure that the Proposed Purchaser(s) shall directly, pay the Minority Shareholder(s) the Drag Along Price for the shares of the Minority Shareholder(s).

6.4.5 If a Minority Shareholder fails to deliver share transfer forms for their shares to the Company by the Drag Completion Date, the Company may (and shall, if requested by all of the Lead Investors) authorise any person to transfer the shares of the Minority Shareholder on behalf of such Minority Shareholder to each Proposed Purchaser to the extent the Proposed Purchaser has, by the Drag Completion Date, provided the Company with the requisite consideration due in respect of the Drag Along Price for the shares of the Minority Shareholder(s) offered to him. The Company shall then authorise registration of the transfer. The defaulting Minority Shareholder shall surrender his share certificate for his shares to the Company. On surrender, he shall be entitled to the consideration due in respect of the Drag Along Price for the shares but shall not be entitled to any interest which may have been earned by the Company on the proceeds of sale.

6.4.6 While shares are subject to a Compulsory Purchase Notice by virtue of article 6.4.1, they may not (save with the prior written consent of the Lead Investors acting reasonably) be transferred under article 6.3.

6.5 Tag Along

6.5.1 Other than pursuant to article 6.3, article 6.4 or any rules on syndication as provided in the Shareholders Agreement, no sale or transfer for value of the legal or beneficial interest in shares which would result, if made and registered, the Lead Investors transferring more than twenty per cent (20%) of the shares held by them to one or more third parties, whether in one transaction or a series of related transactions, shall be made or registered unless, before the transfer is lodged for registration, the transferor shall have first procured that an offer complying with the provisions of article 6.5.2 has been made by the proposed transferee to the holders of the other shares in the Company to acquire all the shares held by such Shareholders, or at the discretion of each such Shareholder, such percentage of their holdings of the same class of shares as is equal to the percentage of the shares held by the Investors which is proposed to be transferred by the Lead Investors pursuant to this article 6.4.1.

6.5.2 The offer referred to in article 6.5.1 above shall:

(i) be open for acceptance in Luxembourg and England for a period of at least twenty-one (21) days following the making of the offer;

(ii) be on terms that the purchase of any shares in respect of which such offer is accepted shall be completed at the same time as the relevant transaction and on substantially the same terms; and

(iii) be at the same price as the holders of shares transferring the same class of shares referred to in article 6.4.1 above (but, for the avoidance of doubt, the consideration offered may take different forms provided that the Lead Investors agree to use their reasonable endeavours to ensure that the form of consideration offered to any Executive or any Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder by the purchaser of the shares in respect of any shares held by such Executive or Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder shall be a form which assists said Executive or Management Shareholder and/or Senior Management Shareholder in mitigating any tax for which he is liable as a result of such sale).

6.5.3 The Company shall be entitled to refuse to register the transfer if the transferee(s) does/do not comply with the provisions of this article 6.5.1.

Art. 7. Increase and Reduction of capital.

Unless otherwise provided in these Articles of Association, the issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association.

Any new shares of any class of shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing Shareholders in proportion to the part of the capital which those Shareholders are holding. The Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

Notwithstanding the above, the general meeting, voting in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Board of Directors to do so.

Art. 8. Acquisition of own shares.

The Company may acquire its own shares. The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Shares of a same class of shares shall be repurchased on a pro rata basis as between existing shareholders of the Company holding shares of the relevant class of shares.

The Company shall repurchase the then outstanding classes of shares in the following order of priority:

- (i) first, all the then outstanding class B2 shares;
- (ii) second, all the then outstanding class B1 shares;
- (iii) third, all the then outstanding class A8 shares;
- (iv) fourth, all the then outstanding class A7 shares;
- (v) fifth, all the then outstanding class A6 shares;
- (vi) sixth, all the then outstanding class A5 shares;
- (vii) seventh, all the then outstanding class A4 shares;
- (viii) eighth, all the then outstanding class A3 shares;
- (ix) ninth, all the then outstanding class A2 shares;
- (x) tenth, all the then outstanding class A1 shares.

The repurchase price per share at which the relevant shares shall be repurchased shall be equal to the sum of (x) the nominal value of such share, (y) the pro rata share of such shares in the Share Premium Account and the Special Reserve Account of the Company at the time of the repurchase, and (z) the share of such share in any other available distributable amounts on the class of shares to which it belongs in accordance with article 29.

The repurchase price may be paid in cash or in kind.

Chapter III.- Board of directors - Statutory auditor

Art. 9. Management.

The Company shall be managed by a board of directors, composed of not less than three members, who need not be Shareholders themselves (the "Board of Directors").

The members of the Board of Directors will be elected by the general meeting of Shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of Shareholders.

The general meeting of Shareholders may decide to appoint one or several class A directors (the "Class A Directors") and one or several, class B directors (the "Class B Directors").

Any member of the Board of Directors appointed in replacement of another member of the Board of Directors, whether by co-optation or otherwise, shall be elected for a duration equal to the remaining period of the mandate for which the member of the Board of Directors, thus replaced, was initially appointed.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining directors may elect by co-optation a director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the board of directors.

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the general meeting of Shareholders or the statutory auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

Art. 11. Management fees and Expenses.

The members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and shall in addition be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 12. Directors' liability.

No member of the Board of Directors commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such member is only liable for the performance of its duties.

Art. 13. Delegation of powers - Representation of the company.

The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Chairman or by the joint signature of two members of the Board of Directors, of which at least one must be an executive member.

However if the general meeting of Shareholders has appointed one or several Class A Directors and one or several Class B Directors, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Director and one Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any persons to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

Art. 14. Conflicts of interest-Indemnity.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that a member of the Board of Directors, the officers or employees of the Company have a personal interest in, or is a shareholder, director, manager, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason solely of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering, voting or otherwise acting upon any matters with respect to such contract or business.

Notwithstanding the above and save where the relevant transaction is concluded on market terms in the ordinary course of business, in the event that any member of the Board of Directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall make known such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's interest therein shall be reported to the next general meeting of Shareholders.

To the greatest extent permissible under applicable laws, the Company shall indemnify the members of the Board of Directors, the officers or employees of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages to be paid and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of them being or having been directors, managers, officers or employees of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the present Articles of Association may be entitled.

Art. 15. Meetings of the board of directors.

The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary")

The Board of Director will meet upon convocation by the Chairman. A meeting of the Board of Director must be convened by the Chairman if any two (2) members of the Board of Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Director, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

The Board of Director may appoint one or several observer(s) (the "Observer(s)") who shall be entitled to attend all meetings of the Board of Directors but not to vote at such meetings.

Except in cases of urgency or with the consent of all those entitled to attend, at least one (1) week's notice of Board of Directors meetings shall be given in writing to each member of the Board of Directors and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another member of the Board of Directors as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the members of the Board of Directors holding office. However, in case Class A Directors and Class B Directors have been appointed, a quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least one Class A Director and one Class B Director holding office.

Decisions will be taken by a simple majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting. In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the right to cast the deciding vote (the "Casting Vote"). The Casting Vote shall be personal to the Chairman and will not transfer to any other director acting as a chairman of a meeting of the Board of Directors in the Chairman's absence.

One or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by means of visio conference or any other telecommunication methods allowing for their identification. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

Art. 16. Minutes of meetings of the board of directors.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be prepared by the Company Secretary in English and will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Company Secretary or by any two members of the Board of Directors.

Art. 17. Statutory / Independent auditors.

The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory and/or, where required pursuant to the laws, independent auditors, who need not be Shareholders themselves.

The statutory and/or independent auditor(s) will be elected by the general meeting of Shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and, to the extent permissible under applicable laws, they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of Shareholders.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 18. Powers of the meeting of shareholders.

Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

The general meeting of Shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of Shareholders pursuant to these Articles of Association and the Laws.

Art. 19. Annual general meeting.

The annual general meeting of Shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the thirtieth of May each year at two (2.00) p.m.

If such day is a Saturday, a Sunday or a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other general meetings.

The Board of Directors or the statutory auditor(s) may convene general meetings of Shareholders (in addition to the annual general meeting of Shareholders). Such meetings must be convened if Shareholders representing at least five percent (5%) of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting of Shareholders, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of general meetings.

Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with these Articles of Association or the Laws. The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of Shareholders. The agenda for an extraordinary general meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation.

All Shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing, to be transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself. The Board of Directors may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Board of Directors at least five (5) days prior to the date set for the meeting. Any legal entity, being a

Shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Board of Directors may require. The Board of Directors may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of Shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at any general meeting of Shareholders.

Shareholders participating in a Shareholders' meeting by visio conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 23. Proceedings.

Any general meeting of Shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors.

The chairman of the general meeting of Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

The chairman, the secretary and the scrutineer thus appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Adjournment.

The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of Shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn it if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 25. Vote.

An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of Shareholders.

The general meeting of Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the Laws.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of Shareholders resolves to adopt another voting procedure.

At any general meeting of Shareholders other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any extraordinary general meeting of Shareholders, convened in accordance with these Articles of Association or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the quorum shall be at least one half of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two-third majority of the votes cast by the Shareholders present or represented is required at any such general meeting.

The Shareholders are authorised to cast their vote by ballot papers ("formulaires") expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following mentions or indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant Shareholder;
- total number of shares held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant Shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant Shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorised representative of the relevant Shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5:00) p.m., Luxembourg time on the Luxembourg Business Day immediately preceding the day of the general meeting of Shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such dead line shall be disregarded for quorum purposes.

For purposes of this article, a "Luxembourg Business Day" shall mean any day on which banks are open for business in Luxembourg.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

(a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company; at the time of delivery; or

(b) if delivered by fax, at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

Art. 26. Minutes.

The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary of the meeting and the scrutineer of the meeting and may be signed by any Shareholders or proxies of Shareholders, who so request.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

Chapter V.- Financial year - Distribution of earnings

Art. 27. Financial year.

The Company's financial year begins on the first day of January in each year and ends on the last day of December in the same year.

Art. 28. Adoption of financial statements.

The Board of Directors shall prepare, for approval by the Shareholders, annual statutory and consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws. The annual statutory and consolidated accounts are submitted to the general meeting of Shareholders, which shall consider and, if thought fit, adopt these annual accounts.

Art. 29. Appropriation of profits.

From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After the allocations to the Legal Reserve, the general meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it, together with any other distributable reserves (including the Share Premium Account and the Special Reserve Account) to the Shareholders, provided that in case the general meeting of Shareholders declares a dividend in any financial year any distributable profits shall be allocated as follows:

(a) all profits deriving from the proceeds of any kind and in any form realised by the Company from its indirect investment in Falcon Opholdco Limited, less any expenses, disbursements or other amounts necessary to cover costs (including an amount to be determined by the Directors of the Company (acting reasonably) withheld for future Propco cash flows including future Propco tax liabilities, subject to a maximum amount of ten million pounds sterling (GBP 10,000,000.-)) (the "Class B Profit Entitlement") shall be allocated to the class B shares in the following order of priority:

(i) first, each class B1 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point seventy-five per cent (0.75%) per annum of the nominal value of such share;

(ii) second, the class B2 shares (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than the remainder of the Class B Profit Entitlement after allocation of the cumulative dividend to the Class B1 shares under (i);

(b) any remaining profit of the Company after allocation of the Class B Profit Entitlement shall be allocated to the holders of class A shares in the following order of priority:

(i) first, each class A1 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point seventy-five per cent (0.75%) per annum of the nominal value of such share;

(ii) second, each class A2 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point seventy per cent (0.70%) per annum of the nominal value of such share;

(iii) third, each class A3 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty-five per cent (0.65%) per annum of the nominal value of such share;

(iv) fourth, each class A4 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such share;

(v) fifth, each class A5 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such share;

(vi) sixth, each class A6 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such share;

(vii) seventh, each class A7 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such share;

(viii) eighth, each class A8 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such share (together the "Class A Profit Entitlement"), and

(c) any remaining profit of the Company after allocation of the Class A Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the then last outstanding class of A shares in numerical order.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 30. Dissolution - Liquidation.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other person (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of Shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII.- Applicable law - Definitions

Art. 31. Applicable law.

All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the Company Act.

Art. 32. Definitions.

" **Company Act** " means the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

" **Connected Person** " shall have the meaning given to that expression in Section 839 of the Income and Corporation Taxes Act 1988;

" **Deed of Adherence** " means a deed of adherence as set out in the Shareholders Agreement;

" **Executive** " means each of Jonathan Olsen, Andrew Hulme, Simon Hosking and Paul Bradbury;

" **Family Trusts** " means, as regards any particular individual Shareholder or deceased or former individual Shareholder, trusts (whether arising under a settlement, declaration of trust or other instrument by whomsoever or whosoever made or under a testamentary disposition or on an intestacy) under which no immediate beneficial interest in any of the shares in question is for the time being vested in any person other than that individual Shareholder and/or their Connected Persons; and so that for this purpose a person shall be considered to be beneficially interested if such Share or the income thereof is or may become liable to be transferred or paid or applied or appointed to or for the benefit of such person or any voting or other rights attaching thereto are or may become liable to be exercisable by or as directed by such person pursuant to the terms of the relevant trusts or in consequence of an exercise of a power or discretion conferred thereby on any person or persons;

" **Group** " means, together the Group Companies;

" **Group Companies** " means the Company and each of its subsidiaries from time to time;

" **Investment Fund** " means any person, company, trust, limited partnership or fund holding shares for investment purposes;

" **Investors** " means the Lead Investors and the Syndicated Investors, any person to whom they or any of their respective transferees or custodian nominees may transfer any of the shares held by them in accordance with these Articles of Association and the Shareholders Agreement and any other person, firm or company who at any time is accepted by the Shareholders as being or is required to be treated by the Shareholders as being one of the Investors for the purposes of these Articles of Association and the Shareholders Agreement and who is named as an Investor in the Deed of Adherence;

" **Lead Investors** " means

Montagu III LP	C/o 2 More London Riverside London SE1 2AP
Montagu III GmbH & Co. KG	C/o 2 More London Riverside London SE1 2AP
Montagu Investor LP	C/o 2 More London Riverside London SE1 2AP

" **Listing** " means the admission of any of the shares or of the ordinary shares of a holding company to the Official List in the United Kingdom becoming effective, or the granting of permission for any of the shares to be dealt on another recognised investment exchange (as defined by section 285(1)(a) of the Financial Services and Markets Act 2000) or the Alternative Investment Market, regulated by the London Stock Exchange;

" **Majority** " means, as regards Shareholders of a class or classes of shares, a majority by reference to the number of shares of such class or classes held and not by reference to the number of Shareholders holding shares of such class or classes;

" **Management Investment Agreement** " means the written agreement as may from time to time be in effect between the Company, the Investors and the Management Shareholders with respect to the Management Shareholders' rights in the Company;

" **Management Shareholder** " means any individual who may from time to time execute a deed of adherence to the Management Investment Agreement;

" **Montagu** " means Montagu Private Equity LLP (registered number OC319972) a company incorporated in England and Wales whose registered office is at 2 More London Riverside, London SE1 2AP;

" **Original Shareholder** " means collectively, a Shareholder to whom Relevant Shares were originally allotted and who is an individual;

" **Propco** " means Falcon Propco Limited (registered number 05879152) a company incorporated in England and Wales whose registered office is at Headway house, Crosby way, Farnham, Surrey, England GU9 7XG;

" **Relevant Shares** " means (so far as the same remain for the time being held by any Individual Permitted Transferee) the shares originally acquired by such person and any additional shares issued to such person by way of capitalisation or acquired by such person in exercise of any right or option granted or arising by virtue of the holding of such shares or any of them or the membership thereby conferred;

" **Senior Management Investment Agreement** " means the written agreement as may from time to time be in effect between the Company, the Investors and the Senior Management Shareholders with respect to the Senior Management Shareholders' rights in the Company;

" **Senior Management Shareholder** " means any individual who may from time to time execute a deed of adherence to the Senior Management Investment Agreement;

" **Share Premium Account** " has the meaning ascribed to it in article 5;

" **Shareholders** " means each of the Executives, the Management Shareholders, the Senior Management Shareholders and each of the Investors holding shares and the other shareholders of the Company from time to time;

" **Shareholders Agreement** " means the written agreement as may from time to time be in effect between the Company, the Investors and the Executives with respect to their shareholding in the Company and/or the Management Investment Agreement and/or the Senior Management Agreement;

" **Special Reserve Account** " means the special reserve account created by resolution of the general meeting of Shareholders of the Company on 23 November 2009;

" **Syndicated Investors** " means those persons who acquire shares under any rules on syndication as provided in the Shareholders Agreement."

Seventh resolution

The general meeting of shareholders resolved to authorise and instruct the Company's board of directors to repurchase all classes of shares issued by the Company except the class A1 shares of the Company in accordance with article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, for a period of five (5) years as from the date of the relevant resolution at a purchase price per share equal to the sum of (x) the nominal value of the share, (y) the pro rata share of such share in the share premium account and the special reserve account of the Company at the time of the repurchase, and (z) the share of such share in any other available distributable amounts on the class of shares to which it belongs in accordance with the articles of association of the Company.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately thousand euro.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-trois novembre.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "Auction EquityCo S.A.", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte du notaire soussigné en date du 11 septembre 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2029 du 28 octobre 2006, les statuts de laquelle société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné le 10 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1137 du 8 mai 2008, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.579 (la "Société").

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Maître Cédric BLESS, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Charles MONNIER, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire désigne comme scrutateur Maître Audrey SCARPA, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Division des deux cent vingt-huit mille huit cent cinquante-sept (228.857) actions ordinaires de catégorie A, quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) actions ordinaires de catégorie B et six mille cent neuf (6.109) actions ordinaires de catégorie C émises par la Société, ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune en quatre cent soixante-sept millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent quarante (467.829.540) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre millions six cent vingt mille deux cent trente et un virgule quarante-cinq livres sterling (GBP 4.620.231,45) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quinze virgule quarante livres sterling (GBP 4.678.295,40) suite à l'annulation de quatre cent soixante-deux millions vingt-trois mille cent quarante-cinq (462.023.145) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune et création d'une réserve distribuable d'un montant de quatre millions six cent vingt mille deux cent trente et un virgule quarante-cinq livres sterling (GBP 4.620.231,45) par allocation à celle-ci du produit dégagé suite à la réduction de capital.

3. Création de nouvelles catégories d'actions dénommées actions de catégorie A1, actions de catégorie A2, actions de catégorie A3, actions de catégorie A4, actions de catégorie A5, actions de catégorie A6, actions de catégorie A7, actions de catégorie A8, actions de catégorie B1 et actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune ainsi que les droits et privilèges tels qu'indiqués dans les statuts de la Société suite à leurs refonte.

4. Conversion des cinq millions huit cent six mille trois cent quatre-vingt-quinze (5.806.395) actions ordinaires restantes, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, en trois millions trois cent dix-sept mille neuf cent quarante (3.317.940) actions de catégorie A1, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A2, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A3, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A4, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A5, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A6, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A7, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A8, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie B1 et deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

5. Confirmation et renouvellement du capital autorisé de la Société pour une période de cinq ans à partir de la date de publication des résolutions à adopter sous le présent point 5 de l'ordre du jour.

6. Refonte intégrale des statuts de la Société afin de refléter les résolutions à adopter sous les points 1 à 5 du présent ordre du jour.

7. Autoriser et déléguer au conseil d'administration de la Société la faculté de racheter toutes les catégories d'actions émises par la Société à l'exception des actions de catégorie A1 de la Société en conformité avec l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de la résolution à prendre à cet effet à un prix de rachat par action égal à la somme de (x) la valeur nominale de cette action, (y) la portion pro rata à laquelle cette action donne droit dans le compte de prime d'émission ainsi que dans le compte de réserve spéciale de la Société au moment du rachat, et (z) la portion pro rata à laquelle donne droit l'action dans tous autres montants disponibles et distribuables à la catégorie d'actions à laquelle l'action appartient conformément aux statuts de la Société.

8. Divers.

(ii) Que les actionnaires, présents ou représentés, ont été dûment convoqués par voie de lettre de convocation envoyée le 13 novembre 2009 par Madame Corinne Bitterlich, administrateur, dûment autorisé et pour le compte du Conseil d'Administration et que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence;

(iii) Que 228.607 sur un total de 228.857 actions ordinaires de catégorie A, 41.529 sur un total de 41.529 actions ordinaires de catégorie B et 5.848 sur un total de 6.109 actions ordinaires de catégorie C étant représentées à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés reconnaissant avoir été dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au moins huit jours à l'avance.

(iv) Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale a adopté, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de diviser les deux cent vingt-huit mille huit cent cinquante-sept (228.857) actions ordinaires de catégorie A, quarante et un mille cinq cent vingt-neuf (41.529) actions ordinaires de catégorie B et six mille cent neuf (6.109) actions ordinaires de catégorie C émises par la Société, ayant une valeur nominale de seize virgule quatre-vingt-douze livres sterling (GBP 16,92) chacune en quatre cent soixante-sept millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent quarante (467.829.540) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatre millions six cent vingt mille deux cent trente et un virgule quarante-cinq livres sterling (GBP 4.620.231,45) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions six cent soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quinze virgule quarante livres sterling (GBP 4.678.295,40) suite à l'annulation de quatre cent soixante-deux millions vingt-trois mille cent quarante-cinq (462.023.145) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune et création d'une réserve distribuable d'un montant de quatre millions six cent vingt mille deux cent trente et un virgule quarante-cinq livres sterling (GBP 4.620.231,45) par allocation à celle-ci du produit dégagé suite à la réduction de capital.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de créer de nouvelles catégories d'actions dénommées actions de catégorie A1, actions de catégorie A2, actions de catégorie A3, actions de catégorie A4, actions de catégorie A5, actions de catégorie A6, actions de catégorie A7, actions de catégorie A8, actions de catégorie B1 et actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune ainsi que les droits et privilèges tels qu'indiqués dans les statuts de la Société suite à leurs refonte.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de convertir les cinq millions huit cent six mille trois cent quatre-vingt-quinze (5.806.395) actions ordinaires restantes, ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro un livre sterling (GBP 0,01) chacune, en trois millions trois cent dix-sept mille neuf cent quarante (3.317.940) actions de catégorie A1, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A2, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A3, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A4, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A5, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A6, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A7, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A8, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie B1 et deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

Cinquième résolution

Après avoir examiné le rapport spécial du conseil d'administration daté du 20 novembre 2009, copie duquel restera attaché au présent acte, l'assemblée générale des actionnaires décide de confirmer que le capital autorisé de la Société est fixé à cinq millions cent cinquante-deux mille neuf cent un virgule quarante livres sterling (GBP 5.152.901,40) divisé en actions de catégorie A1, actions de catégorie A2, actions de catégorie A3, actions de catégorie A4, actions de catégorie A5, actions de catégorie A6, actions de catégorie A7, actions de catégorie A8, actions de catégorie B1 et actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune. L'assemblée générale des actionnaires a en outre décidé que cette autorisation sera valable durant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication des présentes résolutions au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Sixième résolution

En conséquence des précédentes résolutions, l'assemblée générale des actionnaires décide de procéder à la refonte intégrale des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

"Chapitre I^{er} .- Forme - Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination.

Il est formé une société (la "Société") sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (la/les "Loi(s)") et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Auction EquityCo S.A."

Art. 2. Siège social.

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la commune de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Si le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la Loi. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet.

La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, y compris notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée.

La Société est établie pour une durée illimitée.

Chapitre II.- Capital - Actions

Art. 5. Capital émis - Capital autorisé.

Le capital émis de la Société est fixé à cinquante-huit mille soixante-trois virgule quatre-vingt-quinze livres sterling (GBP 58.063,95)

représenté par trois millions trois cent dix-sept mille neuf cent quarante (3.317.940) actions de catégorie A1, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A2, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A3, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A4, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A5, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A6, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A7, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie A8, deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie B1 et deux cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze (276.495) actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées..

Sauf disposition contraire des présents Statuts ou des Lois, les droits et obligations attachés aux actions de chacune de ces catégories sont identiques.

Le capital autorisé de la Société est fixé à cinq millions cent cinquante-deux mille neuf cent un virgule quarante livres sterling (GBP 5.152.901,40) divisé en actions de catégorie A1, actions de catégorie A2, actions de catégorie A3, actions de catégorie A4, actions de catégorie A5, actions de catégorie A6, actions préférentielles de catégorie A7, actions de catégorie A8, actions de catégorie B1 et actions de catégorie B2, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune..

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté, jusqu'à concurrence du montant du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital social en une ou plusieurs fois, le cas échéant, par l'émission de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, à la suite de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Conseil d'Administration à concurrence du capital autorisé conformément aux conditions de bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets ou instruments similaires), d'obligations convertibles ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière, (ii) émettre des droits sous quelque forme que ce soit en vertu de bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets ou instruments similaires), d'obligations convertibles ou instruments similaires donnant droit à souscrire de telles actions, (iii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles et

(iv) retirer ou limiter le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants de la Société dans le cas d'une émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pendant une période de cinq (5) ans à compter de la publication des résolutions adoptées par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société le 23 novembre 2009 au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital social dans le cadre du capital autorisé, qui a été réalisée et constatée dans les formes prévues par la Loi, le présent article sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne dûment autorisée à cet effet par le Conseil d'Administration.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi (le "Compte de Prime d'Emission") auquel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix de rachat d'actions que la Société a racheté à ses Actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux Actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions - Droits des actionnaires.

6.1 Général

6.1.1. Chaque action confère à son propriétaire une voix à l'assemblée générale des Actionnaires ainsi qu'un droit aux bénéfices conformément aux dispositions des présents Statuts. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale des Actionnaires.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris ou non parmi eux.

6.1.2 Toute cession d'actions doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.2 Vente d'actions

6.2.1. Les actions de chaque catégorie d'actions seront des actions nominatives. Les actions de chaque catégorie d'actions seront librement cessibles, sauf disposition contraire des présents Statuts.

6.2.2. Des conditions supplémentaires à celles expressément prévues par le présent article 6 consistant en des conditions restrictives aux cessions, des droits de préemption et des droits de vente ou d'achat forcés, peuvent être convenues par écrit entre les Actionnaires dans le Pacte d'Actionnaires.

Les cessions devront être réalisées conformément à ces conditions supplémentaires et à l'article 6 des présents Statuts. La Société a le droit de refuser l'inscription de toute cession d'actions qui ne serait pas réalisée conformément aux présents Statuts ou conformément au Pacte d'Actionnaires auquel la Société est partie.

6.2.3. Chacun des Dirigeants et des Dirigeants Actionnaires et/ou Dirigeants Supérieurs Actionnaires s'engage envers chacun des Investisseurs à ne pas céder, hypothéquer, gager ou autrement disposer de tout ou partie de sa participation ou à ne pas s'engager à le faire, et à ne pas consentir d'option ou tout autre droit sur les actions formant le capital de la Société à une autre personne, sauf:

- (i) avec le consentement écrit préalable de Montagu; ou
- (ii) lorsque les Statuts ou le Pacte d'Actionnaires l'exigent; ou
- (iii) conformément à une Cession Autorisée conformément à l'article 6.3.

6.2.4. Sans préjudice de l'article 6.2.3, aucune partie ne doit aliéner ou céder des actions ou un intérêt dans celles-ci, et la Société ne doit pas émettre d'actions ou de titres à toute personne qui n'est pas partie au Pacte d'Actionnaires sans obtenir, préalablement un Acte d'Adhésion du cessionnaire ou du souscripteur. Un tel Acte d'Adhésion est dressé comme un acte translatif en faveur de la Société, de chacun des Investisseurs et des autres Actionnaires et sera remis au siège social de la Société et aux Investisseurs. Aucune cession ou émission d'actions ne doit être inscrite sans que l'Acte d'Adhésion n'ait été ainsi remis.

6.3. Cessions Autorisées

Aucune action ne peut être transférée autrement que:

(i) par un Actionnaire qui est une personne physique sur base d'une partie des actions qu'il détient à la date du Pacte d'Actionnaires:

- a) à son épouse;

b) à ses enfants ou aux enfants de son conjoint; ou
 c) au fiduciaire ou fiduciaires (les "Fiduciaires") d'une Fiducie Familiale, (chacun étant un "Cessionnaire Personne Physique Autorisé") et un Cessionnaire Personne Physique Autorisé peut céder ces actions à tout autre Cessionnaire Personne Physique Autorisé,

à condition que:

(a) au cas où l'Actionnaire Originaire est un Dirigeant et qu'il devient un sortant (aux fins des dispositions du Pacte d'Actionnaires relatives aux bons sortants/mauvais sortants), les actions détenues par ce Cessionnaire Personne Physique Autorisé seront soumises aux dispositions du Pacte d'Actionnaires relatives aux bons sortants/mauvais sortants comme si elles faisaient partie de la participation de l'Actionnaire Originaire; et

(b) si et à chaque fois que des Actions Pertinentes viendraient à être détenues autrement que par une Fiducie Familiale, sauf dans des circonstances où une cession de celles-ci est autorisée conformément à cet article 6.3. et doit être faite à la personne ou les personnes y ayant droit, les Fiduciaires détenant ces actions devront notifier à la Société par écrit qu'un tel événement est arrivé.

(ii) par tout Actionnaire qui est une personne morale (la "Société Actionnaire Originaire"), qui peut céder tout ou partie de ses actions à toute autre personne morale qui est, à ce moment donné, sa filiale ou sa société mère ou une autre filiale de sa société mère (chacune de ces personnes morales étant une "Société du Groupe" et le cessionnaire étant la "Société Cessionnaire Autorisée"), mais si la Société Cessionnaire Autorisée cesse d'être un membre du Groupe de la Société Actionnaire Originaire pendant qu'elle détient des actions de la Société, elle doit, endéans les vingt et un (21) jours de cette cessation, céder les actions qu'elle détient à la Société Actionnaire Originaire ou à une Société du Groupe de la Société Actionnaire Originaire;

(iii) pendant ou après une Cotation Officielle;

(iv) par toute personne ayant droit à des actions suite au décès ou à la faillite d'un Actionnaire personne physique, à toute personne ou fiduciaire auxquels cet Actionnaire personne physique, s'il n'était pas décédé ou déclaré en faillite, serait autorisé par le présent article à céder lesdites actions;

(v) par un détenteur d'actions qui est un Fonds d'Investissements ou par son fiduciaire, dépositaire ou prête-nom:

(a) à tout fiduciaire, prête-nom ou dépositaire pour ce fonds et vice versa;

(b) à tout détenteur d'unités, actionnaire, associé, participant, gérant ou conseiller en investissement (ou un employé de ce gérant ou conseiller en investissement) dans un de ces fonds;

(c) à tout autre Fonds d'Investissements, ou son fiduciaire, prête-nom ou dépositaire, qui dans tous les cas est géré ou conseillé par le même gérant ou conseiller en investissements que ces Fonds d'Investissements ou lui est affilié d'une autre manière;

(vi) par toute personne autre que les Investisseurs Principaux, avec l'accord des Investisseurs Principaux;

(vii) par les Investisseurs Principaux conformément aux règles sur la syndication prévues par le Pacte d'Actionnaires;

(viii) par les Investisseurs Principaux lorsque l'article 6.3 ou l'article 6.4 sont applicables (selon le cas);

(ix) tel que requis par les dispositions du Pacte d'Actionnaires relatives aux bons sortants/mauvais sortants;

et toute cession faite conformément aux dispositions du présent article 6.3 est une "Cession Autorisée".

6.4 Vente Forcée

6.4.1. Si les Investisseurs Principaux (les "Vendeurs Investisseurs") proposent de vendre de bonne foi aux conditions de marché la Majorité des actions qu'ils détiennent au profit d'une personne (ou de personnes agissant de concert avec cette personne) à laquelle ils ne seraient pas autorisés à céder des actions conformément aux articles 6.3 (ii) ou 6.3 (v) (le(s) "Acheteur(s) Proposé(s)") et les Vendeurs Investisseurs font en sorte que le(s) Acheteur(s) Proposé(s) fassent une offre aux détenteurs de toutes les actions à la même valeur par action que les actions de même catégorie et substantiellement aux mêmes conditions que la cession proposée par les Vendeurs Investisseurs (le "Prix de Vente Forcé"); les Vendeurs Investisseurs peuvent, en délivrant une notification de vente forcée (une "Notification de Vente Forcée") à chaque autre Actionnaire ("Actionnaire Minoritaire"), forcer chaque Actionnaire Minoritaire à vendre toutes les actions détenues par lui, à une ou plusieurs personnes identifiée(s) par le membre du groupe de(s) Acheteur(s) Proposé(s) au Prix de Vente Forcé.

6.4.2. Le Prix de Vente Forcé pour chaque action peut prendre des formes différentes et les références au paiement du Prix de Vente Forcé doivent être interprétées comme incluant la fourniture de toute forme de contrepartie autre qu'en espèces. Si le Prix de Vente Forcé comprend une contrepartie autre qu'en espèces, les Investisseurs Principaux consentent à fournir leurs meilleurs efforts pour faire en sorte que la forme de la contrepartie offerte à un Dirigeant ou à un Dirigeant Actionnaire et/ou Dirigeant Supérieur Actionnaire par l'acheteur des actions, en ce qui concerne les actions détenues par ce Dirigeant ou ce Dirigeant Actionnaire et/ou Dirigeant Supérieur Actionnaire, soit une forme permettant de limiter la charge fiscale pesant sur le Dirigeant ou le Dirigeant Actionnaire et/ou Dirigeant Supérieur Actionnaire du fait de cette vente.

6.4.3. Endéans sept (7) jours suite à l'expédition des Notifications de Vente Forcée, la Société doit confirmer ou notifier aux Actionnaires Minoritaires la date étant éloignée de sept (7) jours, à laquelle la vente des actions des Actionnaires Minoritaires sera réalisée (la "Date d'Achèvement de la Vente Forcée").

6.4.4. A la Date d'Achèvement de la Vente Forcée, le(s) Actionnaire(s) Minoritaires doivent remettre à la Société les formulaires de cession relatifs à leurs actions, avec, s'il y a lieu, les certificats d'action y relatifs (ou une indemnité pour la perte de ce(s) certificat(s) dans une forme que la Société peut raisonnablement exiger). A la Date d'Achèvement de la Vente Forcée, la Société devra payer pour le compte de chacun des Acheteurs Proposés, ou devra faire en sorte que les Acheteurs Proposés payent directement, le Prix de Vente Forcé aux Actionnaires Minoritaires relatif à leurs actions.

6.4.5. Si un Actionnaire Minoritaire ne remet pas à la Société, à la Date d'Achèvement de la Vente Forcée, les formulaires de cession relatif à ses actions, la Société peut (et doit, si cela est exigé par tous les Investisseurs Principaux) autoriser toute personne à céder les actions de cet Actionnaire Minoritaire, pour le compte de celui-ci, à chaque Acheteur Proposé pour autant qu'à la Date d'Achèvement de la Vente Forcée l'Acheteur Proposé ait fourni à la Société la contrepartie requise relative au Prix de Vente Forcé dû en vertu des actions des Actionnaires Minoritaires qui lui ont été offertes. La Société autorise ensuite l'inscription de la cession. Tout Actionnaire Minoritaire défaillant devra remettre son certificat d'action relatif à ses actions à la Société. Au moment de la remise, il aura droit à la contrepartie due au titre du Prix de Vente Forcé des actions, mais n'aura pas droit aux intérêts qui pourraient être réalisés par la Société sur le produit de la vente.

6.4.6. Lorsque les actions font l'objet d'une Notification de Vente Forcée en vertu de l'article 6.4.1, elles ne peuvent pas être (sauf avec le consentement préalable des Investisseurs Principaux agissant raisonnablement) cédées selon l'article 6.3.

6.5 Achat Forcé.

6.5.1. En dehors de l'article 6.3., l'article 6.4 ou des règles sur la syndication prévues dans le Pacte d'Actionnaires, aucune vente ou cession à titre onéreux de la propriété des actions ou de leur bénéfice économique qui, si elle était réalisée et inscrite, résulterait dans la cession par les Investisseurs Principaux de plus de vingt pour cent (20%) des actions qu'ils détiennent à un ou plusieurs tiers, à l'occasion d'une transaction ou de plusieurs transactions liées, ne peuvent être réalisées ou inscrites, à moins que, avant que la cession ne soit déposée aux fins d'inscription, le cédant n'ait d'abord fait en sorte qu'une offre conforme aux dispositions de l'article 6.5.2. ait été faite par le cessionnaire aux détenteurs des autres actions de la Société en vue d'acquérir toutes les actions détenues par ces Actionnaires, ou, à la discrétion de chaque Actionnaire, un pourcentage de leurs participations égal au pourcentage des actions de même catégorie détenues par les Investisseurs dont la cession est proposée par les Investisseurs Principaux conformément à l'article 6.4.1.

6.5.2 L'offre mentionnée à l'article 6.5.1 ci-dessus doit:

(i) être ouverte en vue de son acceptation au Grand-Duché de Luxembourg et en Grande-Bretagne pendant une période d'au moins vingt et un (21) jours suivant l'offre;

(ii) disposer que l'achat des actions pour lesquelles l'offre est acceptée, sera réalisé en même temps que la transaction considérée et substantiellement aux mêmes conditions; et

(iii) être au même prix que l'offre faite aux détenteurs d'actions cédant des actions de même catégorie tel que mentionné à l'article 6.4.1 ci-dessus (mais, afin d'éviter tout doute, la contrepartie offerte peut prendre des formes différentes pour autant que les Investisseurs Principaux consentent à utiliser leurs meilleurs efforts pour faire en sorte que la forme de la contrepartie offerte à un Dirigeant ou à un Dirigeant Actionnaire et/ou Dirigeant Supérieur Actionnaire par l'acheteur des actions, en ce qui concerne les actions détenues par ce Dirigeant ou ce Dirigeant Actionnaire et/ou Dirigeant Supérieur Actionnaire, soit une forme permettant au Dirigeant ou au dirigeant Actionnaire et/ou Dirigeant Supérieur Actionnaire de limiter la charge fiscale pesant sur lui du fait de cette vente).

6.5.3 La Société sera en droit de refuser l'inscription de la cession si le cessionnaire ne se conforme pas aux dispositions du présent article 6.5.1.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social.

A moins de stipulation contraire dans ces Statuts, le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux Actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

Art. 8. Rachat d'actions.

La Société peut racheter ses propres actions. L'acquisition et la détention de ses actions propres se fera conformément aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Les actions d'une même catégorie d'actions seront rachetées aux actionnaires existants de la Société détenant des actions de la catégorie d'actions concernée par le rachat au pro rata.

La Société doit racheter les actions alors en circulation dans l'ordre de priorité suivant:

- (i) tout d'abord, toutes les actions de catégorie B2 en circulation;
- (ii) deuxièmement, toutes les actions de catégorie B1 en circulation;
- (iii) troisièmement, toutes les actions de catégorie A8 en circulation;
- (iv) quatrièmement, toutes les actions de catégorie A7 en circulation;
- (v) cinquièmement, toutes les actions de catégorie A6 en circulation;
- (vi) sixièmement, toutes les actions de catégorie A5 en circulation;
- (vii) septièmement, toutes les actions de catégorie A4 en circulation;
- (viii) huitièmement, toutes les actions de catégorie A3 en circulation;
- (ix) neuvièmement, toutes les actions de catégorie A2 en circulation;
- (x) dixièmement, toutes les actions de catégorie A1 en circulation;

Le prix de rachat par action auquel les actions concernées devront être rachetées sera égal à la somme de (x) la valeur nominale de cette action, (y) la portion pro rata à laquelle cette action donne droit dans le Compte de Prime d'Émission ainsi que dans le Compte de Réserve Spéciale de la Société au moment du rachat, et (z) la portion pro rata à laquelle donne droit l'action dans tous autres montants disponibles et distribuables à la catégorie d'actions à laquelle l'action appartient conformément à l'article 29.

Le prix de rachat peut être payé soit en numéraire soit en nature.

Chapitre III.- Conseil d'administration - Commissaire aux comptes

Art. 9. Gestion.

La Société est gérée par un conseil d'administration, composé d'au moins trois membres, Actionnaires ou non (le "Conseil d'Administration").

Les membres du Conseil d'Administration seront nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leur nombre, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires peut décider de nommer un ou plusieurs administrateur(s) de catégorie A (les "Administrateurs de Catégorie A") et un ou plusieurs administrateur(s) de catégorie B (les "Administrateurs de Catégorie B").

Tout membre du Conseil d'Administration nommé en remplacement d'un autre membre du Conseil d'Administration, par cooptation ou autrement, sera élu pour une durée égale à la période restante du mandat pour laquelle le membre du Conseil d'Administration, alors remplacé, avait été initialement nommé.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les administrateurs restants ont le droit d'élire par cooptation un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui devra ratifier la cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par les Statuts ou par la Loi à l'assemblée générale ou au(x) commissaire(s) aux comptes relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 11. Rémunération et Dépenses.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être rémunérés pour la gestion de la Société et sont, en plus, remboursés de leurs dépenses engagées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social.

Art. 12. Responsabilité des administrateurs.

Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leur fonction, ils prennent des engagements pour le compte de la Société. Chaque administrateur est uniquement responsable de l'accomplissement de ses devoirs à l'égard de la Société.

Art. 13. Délégation des pouvoirs - Représentation de la société.

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également conférer d'autres pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature unique du Président ou par la signature conjointe de deux membres du Conseil d'Administration, dont un membre au moins doit être un membre exécutif.

Cependant, si l'assemblée générale des Actionnaires a nommé un ou plusieurs Administrateurs de Catégorie A et un ou plusieurs Administrateurs de Catégorie B, la Société sera liée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera également engagée par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans les limites de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, fondés de pouvoirs ou employés de la Société ont un intérêt personnel dans telle autre société ou entreprise, ou en sont administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions au seul motif de ce lien avec cette autre société ou entreprise,

Nonobstant ce qui précède, à l'exception des cas où les opérations concernées sont des opérations courantes conclues dans des conditions normales, au cas où un administrateur aurait ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, il devra en aviser le Conseil d'Administration et il ne pourra ni prendre part aux délibérations, ni émettre un vote au sujet de cette transaction. Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

La Société indemnifiera, de la manière la plus conséquente permise par la loi applicable, les membres du Conseil d'Administration, fondés de pouvoirs ou employés de la Société et, le cas échéant, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoirs ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est Actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des présents Statuts.

Art. 15. Réunions du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également nommer un secrétaire de la Société qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le "Secrétaire").

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore à la majorité des membres présents.

Le Conseil d'Administration peut nommer un ou plusieurs observateurs (le(s) "Observateur(s)") qui seront habilités à assister à toutes les réunions du Conseil d'Administration mais n'auront pas de droit de voter à ces réunions.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont le droit d'assister à cette réunion, une convocation écrite à toute réunion du Conseil d'Administration devra être envoyée à tous les Administrateurs par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, au moins une (1) semaine avant la date prévue pour la réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et une indication des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque Administrateur transmis par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adoptée par une résolution du Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration aura de temps à autres déterminé. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son mandataire.

Le quorum requis pour toute réunion du Conseil d'Administration est la présence ou la représentation de la majorité des Administrateurs. Cependant, si des Administrateurs de Catégorie A et des Administrateurs de Catégorie B ont été nommés, le quorum requis pour toute réunion du Conseil de Gérance est la présence ou la représentation d'au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés lors de la réunion. Dans le cas d'une égalité de voix, le Président aura une voix prépondérante (la "Voix Prépondérante"). La Voix Prépondérante sera personnelle au Président et ne pourra être transférée à un administrateur agissant comme président de la réunion du Conseil d'Administration, en l'absence du Président.

Un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent participer à une réunion par visio conférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification. De telles méthodes de télécommunication devront satisfaire toutes les caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion et les délibérations de la réunion seront retransmises de manière continue. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les membres du Conseil d'Administration est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Art. 16. Procès-verbaux du conseil d'administration.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront préparés en anglais par le Secrétaire de la Société et seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et le Secrétaire de la Société ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 17. Commissaires aux comptes statutaires / Indépendants.

Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes et/ ou réviseurs d'entreprises, si cela est requis par la loi, Actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes et/ ou réviseurs d'entreprises seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués, à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par la Loi.

Art. 19. Assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations le trente mai de chaque année à quatorze (14.00) heures.

Si ce jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autre assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'Administration ou le ou les commissaires aux comptes peuvent convoquer des assemblées générales (en plus de l'assemblée générale annuelle). De telles assemblées doivent être convoquées si des Actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Art. 21. Convocation des assemblées générales.

Les Actionnaires se réunissent après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'un avis de convocation de l'assemblée générale conformément aux conditions fixées par les présents Statuts ou par la Loi. La convocation envoyée aux Actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des Actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire doit également indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance parfaite de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation.

Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout Actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, pouvant être transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, Actionnaire ou non. Le Conseil d'Administration peut arrêter la forme des procurations et peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour l'assemblée. Tout Actionnaire, personne morale, peut donner procuration par l'intermédiaire d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser toute personne qu'elle estime apte à agir comme son représentant à une assemblée générale des Actionnaires, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs

de représentation que le Conseil d'Administration pourrait exiger. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation aux assemblées générales des Actionnaires.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale des Actionnaires.

Les Actionnaires participant à une assemblée des Actionnaires par visio conférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification seront réputés présents pour la computation du quorum et de la majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée dont les délibérations seront retransmises de façon continue.

Art. 23. Procédure.

Toute assemblée générale des Actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires élit un scrutateur parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 24. Prorogation.

Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre (4) semaines. Il doit le faire sur la demande d'Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital émis.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà prise.

L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 25. Vote.

Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix, dans les limites fixées par la Loi.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des Actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes exprimés, sans considération du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée en conformité avec les Statuts ou la Loi en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Pour que les résolutions proposées soient adoptées et sauf disposition contraire de la Loi, une majorité de deux tiers des votes exprimés par les Actionnaires présents ou représentés est requise à ces assemblées.

Les Actionnaires sont autorisés à exprimer leur vote au moyen de formulaires exprimés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé, par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue au siège social de la Société ou par fax au numéro du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne contiendra pas les mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour la détermination du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'Actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'Actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, le cas échéant, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'Actionnaire dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'Actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'Actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'Actionnaire concerné.

Tout formulaire doit être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le Jour Ouvrable à Luxembourg précédent immédiatement le jour de l'assemblée générale des Actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas considéré pour la détermination du quorum.

Pour cet article, un "Jour Ouvrable à Luxembourg" signifiera tout jour durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg dans le cadre de leurs affaires.

Un formulaire est considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé, par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, à l'heure de la remise; ou

(b) si délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Art. 26. Procès verbaux.

Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tout Actionnaire ou mandataire d'Actionnaire qui en fait la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Président.

Chapitre V.- Année sociale - Distribution des bénéfices

Art. 27. Année sociale.

L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 28. Adoption des comptes annuels.

Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels statutaires et consolidés, pour approbation par les Actionnaires, conformément aux dispositions de la Loi. Les comptes annuels statutaires et consolidés sont présentés à l'assemblée générale des Actionnaires, qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

Art. 29. Répartition des bénéfices.

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale (la "Réserve Légale"). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis.

Après l'affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer ensemble avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables (incluant le Compte de Prime d'Émission ainsi que le Compte de Réserve Spéciale), aux Actionnaires étant entendu que dans l'hypothèse où l'assemblée générale des Actionnaires déclare un dividende à l'issue d'une année financière, tout bénéfice distribuable sera alloué de la manière suivante:

(a) tous les bénéfices, de quelque nature qu'ils soient, issus des produits réalisés par la Société par le biais de son investissement indirect dans Falcon Opholdco Limited, moins les frais et dépenses ou encore tous autres montants nécessaires afin de couvrir les différents coûts (ceci comprenant un montant à être déterminé par les Administrateurs de la Société (agissant raisonnablement) pour les besoins futurs en trésorerie de Propco, ceci incluant les futures dettes fiscales de Propco, dans la limite toutefois de dix millions de livres sterling (GBP 10.000.000,-)) (le "Droit au Bénéfice de la Catégorie B"), seront alloués aux actions de catégorie B dans l'ordre de priorité suivant:

(i) premièrement, chaque action de catégorie B1 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule soixante-quinze pour cent (0,75 %) par an de la valeur nominale de cette action,

(ii) deuxièmement, les actions de catégorie B2 (s'il y en a) auront le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur au Droit au Bénéfice de la Catégorie B restant après attribution du dividende cumulatif aux actions de catégorie B1 tel qu'indiqué sous (i);

(b) après allocation du Droit au Bénéfice de la Catégorie B, le solde du bénéfice de la Société sera distribué aux détenteurs d'actions de catégorie A dans l'ordre de priorité suivant:

(i) premièrement, chaque action de catégorie A1 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule soixante-quinze pour cent (0,75 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(ii) deuxièmement, chaque action de catégorie A2 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule soixante-dix pour cent (0,70 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(iii) troisièmement, chaque action de catégorie A3 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule soixante-cinq pour cent (0,65 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(iv) quatrièmement, chaque action de catégorie A4 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule soixante pour cent (0,60 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(v) cinquièmement, chaque action de catégorie A5 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(vi) sixièmement, chaque action de catégorie A6 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule cinquante pour cent (0,50 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(vii) septièmement, chaque action de catégorie A7 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45 %) par an de la valeur nominale de cette action;

(viii) huitièmement, chaque action de catégorie A8 (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à zéro virgule quarante pour cent (0,40 %) par an de la valeur nominale de cette action (ensemble le "Droit au Bénéfice de la Catégorie A"), et

(c) après allocation du Droit au Bénéfice de la Catégorie A, le solde du bénéfice sera distribué intégralement à toutes les actions de catégorie A constituant la dernière catégorie d'actions alors en circulation dans l'ordre numérique.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi et conformément aux dispositions qui précèdent. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 30. Dissolution - Liquidation.

La Société peut être dissoute à tout moment par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti entre tous les Actionnaires conformément aux règles de distribution de dividendes et de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles de distribution de dividendes.

Chapitre VII.- Droit applicable - Définitions

Art. 31. Droit applicable.

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Art. 32. Définitions.

" **Acte d'Adhésion** " signifie un acte d'adhésion tel qu'il est défini dans le Pacte d'Actionnaires;

" **Actions Pertinentes** " signifie (pour autant qu'elles restent au moment considéré détenues par un Cessionnaire Individuel Autorisé) les actions originaires acquises par une telle personne et les actions supplémentaires émises à une telle personne par voie d'augmentation de capital ou acquises par une telle personne dans l'exercice d'un droit ou d'une option allouée ou accordée en vertu de la détention de ces actions ou quelques unes d'entre elles ou de l'actionnariat conféré par elles;

" **Actionnaires** " signifie chacun des Dirigeants, des Dirigeants Actionnaires et/ou Dirigeants Supérieurs Actionnaires et chacun des Investisseurs détenant des actions et les autres Actionnaires de la Société de temps à autre;

" **Actionnaire Originnaire** " signifie collectivement, un Actionnaire auquel des Actions Pertinentes étaient originaires attribuées et qui est une personne physique;

" **Compte de Prime d'Emission** " a la signification qui lui est donnée à l'article 5;

" **Compte de Réserve Spécial** " signifie le compte de réserve spéciale créée par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société le 23 novembre 2009;

" **Contrat d'Investissement des Dirigeants** " signifie tout contrat écrit tel qu'il est de temps à autre en vigueur de temps à autre entre la Société, les Investisseurs et les Dirigeants Actionnaires et qui est relatif aux droits des Dirigeants Actionnaires dans la Société;

" **Contrat d'Investissement des Dirigeants Supérieurs** " signifie tout contrat écrit qui est de temps à autre en vigueur de temps à autre entre la Société, les Investisseurs et les Dirigeants Supérieurs Actionnaires et qui est relatif aux droits des Dirigeants Supérieurs Actionnaires dans la Société;

" **Cotation officielle** " signifie l'admission des actions ou des actions ordinaires d'une société mère à la Liste Officielle en vigueur au Royaume-Uni, ou l'autorisation suivant laquelle les actions peuvent être négociées sur un autre marché d'investissement reconnu (investment exchange) (tel que défini par la section 285(1)(a) de la Loi sur les Marchés et

Services Financiers de 2000 (Financial Services and Markets Act 2000)) ou sur un Marché d'Investissement Alternatif, réglementé par la Bourse de Londres (London Stock Exchange);

" **Dirigeant** " signifie chacun de Jonathan Olsen, Andrew Hulme, Simon Hosking et Paul Bradbury;

" **Dirigeant Actionnaire** " signifie toute personne qui de temps à autre signe un contrat d'adhésion au Contrat d'Investissement des Dirigeants;

" **Dirigeant Supérieur Actionnaire** " signifie toute personne qui de temps à autre signe un contrat d'adhésion au Contrat d'Investissement des Dirigeants Supérieurs;

" **Fiducie Familiale** " signifie, en ce qui concerne les Actionnaires personnes physiques ou décédés ou anciens Actionnaires personnes physiques, les fiducies (trouvant leur origine dans une transaction, une déclaration de fiducie ou tout autre instrument établi par qui que ce soit ou en vertu d'une disposition testamentaire ou un décès ab intestat), en vertu desquelles aucune personne autre qu'un Actionnaire personne physique et/ou leurs Personnes Connectées ne sont investis d'un bénéfice économique immédiat dans les actions en question; et de telle façon que pour cette raison une personne est considérée comme bénéficiaire si cette action ou le revenu y afférent est ou peut être cédé ou payé ou appliqué ou désigné à ou pour le bénéfice de cette personne ou les droits de vote ou autres droits y attachés sont ou peuvent devenir sujet à exécution par ou selon les instructions de telle personne conformément aux conditions des fiducies concernées ou par l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire conféré à telle ou telles personne(s);

" **Fonds d'Investissements** " signifie toute personne, société, fiducie, société de personnes (limited partnership) ou fonds détenteur d'actions dans un but d'investissements;

" **Groupe** " signifie, l'ensemble des Sociétés du Groupe;

" **Investisseurs** " signifie les Investisseurs Principaux et les Investisseurs Syndiqués, toute personne à laquelle ils ou l'un de leurs cessionnaires respectifs ou dépositaires prête-nom peuvent céder des actions détenues par eux, conformément aux présents Statuts et au Pacte d'Actionnaires et toute autre personne, entreprise ou société qui, à tout moment, est reconnue par les Actionnaires comme étant ou doit être traitée par les Actionnaires comme étant un des Investisseurs en vertu des présents Statuts et du Pacte d'Actionnaires et qui est nommé comme un Investisseur dans l'Acte d'Adhésion.

" **Investisseurs Principaux** " signifie

Montagu III LP	C/o 2 More London Riverside London SE1 2AP
Montagu III GmbH & Co. KG	C/o 2 More London Riverside London SE1 2AP
Montagu Investor LP	C/o 2 More London Riverside London SE1 2AP

" **Investisseurs Syndiqués** " signifie les personnes qui acquièrent des actions en vertu des règles de la syndication prévues dans le Pacte d'Actionnaires;

" **Loi sur les Sociétés Commerciales** " signifie la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

" **Majorité** " signifie, en ce qui concerne les Actionnaires d'une catégorie ou de plusieurs catégories d'actions, une majorité par référence au nombre d'actions de cette catégorie ou de ces catégories et non par référence au nombre d'Actionnaires détenant des actions de telle(s) catégorie(s);

" **Montagu** " signifie Montagu Private Equity LLP (numéro d'enregistrement OC319972) une société constituée en Angleterre et au Pays de Galles, ayant son siège social au 2 More London Riverside, London SE1 2AP;

" **Pacte d'Actionnaires** " signifie tout contrat écrit tel qui est de temps à autre en vigueur de temps à autre entre la Société, les Investisseurs et tous les Dirigeants et qui est relatif à leur actionariat dans la Société et/ou le Contrat d'Investissement des Dirigeants et/ou le Contrat d'Investissement des Dirigeants Supérieurs;

" **Propco** " signifie Falcon Propco Limited (numéro d'enregistrement 05879152) une société constituée en Angleterre et au Pays de Galles, ayant son siège social au Headway house, Crosby way, Farnham, Surrey, England GU9 7XG;

" **Personne Connectée** " a la signification donnée à cette expression dans la Section 839 de la Loi concernant l'impôt sur le revenu de 1988;

" **Sociétés du Groupe** " signifie la Société et chacune de ces filiales de temps à autre;"

Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'autoriser et de déléguer au conseil d'administration de la Société la faculté de racheter toutes les catégories d'actions émises par la Société à l'exception des actions de catégorie A1 de la Société en conformité avec l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de la résolution à prendre à cet effet à un prix de rachat par action égal à la somme de (x) la valeur nominale de cette action, (y) la portion pro rata à laquelle cette action donne droit dans le compte de prime d'émission ainsi que dans le compte de réserve spéciale de la Société au moment du rachat, et (z) la portion pro rata à laquelle donne droit l'action dans tous autres montants disponibles et distribuables à la catégorie d'actions à laquelle l'action appartient conformément aux statuts de la Société.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BLESS, C. MONNIER, A. SCARPA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 novembre 2009. Relation: EAC/2009/14342. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010001887/1462.

(090195415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

ABF Lux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 93.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Signature

Référence de publication: 2010001893/11.

(090194783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Jardimmo Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wintrange, Maison 48.

R.C.S. Luxembourg B 94.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Signature

Référence de publication: 2010001894/11.

(090194785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Teti International Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 81.346.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire tenue le 20 avril 2009

En date du 20 avril 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler le mandat de Monsieur Francesco Di Tizio en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée
- de renouveler le mandat de Monsieur Franco Caroli, de Monsieur Francesco Di Tizio et de Monsieur Tito Codagnone en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 4 décembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010002312/17.

(090196203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Noxa-Trans s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 62, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Signature

Référence de publication: 2010001895/11.

(090194787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Llyda-Lux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9690 Watrange, 31, rue Abbé Welter.

R.C.S. Luxembourg B 100.880.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Signature

Référence de publication: 2010001896/11.

(090194790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

R & D Comptabilité, Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 62, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Signature

Référence de publication: 2010001897/11.

(090194793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Chrisnach Conseil Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 243, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 54.550.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010001733/10.

(090194897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Salusam Sales AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 131.109.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010001843/10.

(090194845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

ProLogis France LXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.543.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010001745/14.

(090194719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Inverness Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 73.821.

Le Bilan au 31 Décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 Décembre 2009.

Pour Inverness Investment Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2010001818/13.

(090194940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Total Alpha Investment Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 39.615.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56963 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010001859/12.

(090194896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Toiture Schengen-Koch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5544 Remich, 13, Op der Kopp, Z.A. Jongebësch.
R.C.S. Luxembourg B 89.396.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010002347/15.

(090196007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Pneus Service Hoffmann S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 59F, route de Wasserbillig.
R.C.S. Luxembourg B 114.988.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, Avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2010002348/15.

(090196008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Volterose Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 98.349.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.12.2009.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Société Anonyme
CABINET D'EXPERTS COMPTABLES
Signature

Référence de publication: 2010002352/14.

(090196015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Atelier 70- Architecture et Urbanisme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3395 Roeser, 1, rue des Fleurs.
R.C.S. Luxembourg B 113.395.

Les comptes annuels de l'année 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, décembre 2009
Pour ATELIER 70 - ARCHITECTURE ET URBANISME S.à r.l.
Arend & Partners S.à r.l., Mersch
Signature

Référence de publication: 2010002355/13.

(090195908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Cheyne Special Situations Investments (N° 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 110.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.
Alexandre Petitjean
Gérant

Référence de publication: 2010002384/12.

(090196231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Cheyne Special Situations Investments (N° 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 110.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.
Alexandra Petitjean
Gérant

Référence de publication: 2010002385/12.

(090196233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Jenny Location S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 114.693.

Les comptes annuels de l'année 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, décembre 2009
Pour JENNY LOCATION S.à r.l.
Arend & Partners S.à r.l., Mersch
Signature

Référence de publication: 2010002369/13.

(090195954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Ambassador TE, Ambassador TX, WB Ambassador Holdings S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 142.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2009.
Luxembourg Corporation Company SA
Manager
WB Ambassador Holdings S.à r.l.
Alexandra Petitjean / Jan Willem Overheul
Gérant

Référence de publication: 2010002386/15.

(090196235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Mebelux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 134.512.

Les comptes annuels de l'année 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, décembre 2009
Pour MEBELUX
Société à responsabilité limitée
Arend & Partners S.à r.l., Mersch
Signature

Référence de publication: 2010002365/14.

(090195945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Zwick Paul S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4995 Schouweiler, 57, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 83.090.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010002345/15.

(090196004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Phinda Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 77.930.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.12.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010002351/14.

(090196014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Ecomundo Group International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8390 Nospelt, 8, rue Leck.

R.C.S. Luxembourg B 90.521.

Les comptes annuels de l'année 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, décembre 2009

Pour ECOMUNDO GROUP INTERNATIONAL S.à r.l.

Arend & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2010002354/13.

(090195903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

International Upsilon S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 118.805.

Le 20 novembre 2009 la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a mis fin de plein droit au contrat de domiciliation avec ladite société INTERNATIONAL UPSILON S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCENTER S.A.

Marc Koeune / Michaël Zianveni

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010001951/12.

(090195199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Finalourec, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 1.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002321/9.

(090196289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Ditus Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002322/9.

(090195766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Heratum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 124.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002323/9.

(090195767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Iberfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 88.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002324/9.

(090195768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Kalinde S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 91.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002325/9.

(090195769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Kibu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 84.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002326/9.

(090195770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

IBI Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 6, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 89.384.

—
Assemblée Générale du 17 décembre 2009

Présents:

Franck DANOIZEL, Associé - Gérant

Nicolas DANOIZEL, Associé - Directeur Technique

Point du Jour: Transfert de l'adresse du siège social.

A l'unanimité, les deux associés décident de transférer le siège social de la société au
6, rue de Luxembourg

L-4220 Esch-sur-Alzette

à compter du 18 décembre 2009.

Franck DANOIZEL / Nicolas DANOIZEL

Gérant / -

Référence de publication: 2010001949/18.

(090195225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Les Caudalies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 6, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 131.567.

—
Assemblée Générale du 17 décembre 2009

Présents:

Franck DANOIZEL, Associé - Gérant

Nicolas DANOIZEL, Associé - Directeur Technique

Point du Jour: Transfert de l'adresse du siège social.

A l'unanimité, les deux associés décident de transférer le siège social de la société au
6, rue de Luxembourg

L-4220 Esch-sur-Alzette

à compter du 18 décembre 2009.

Franck DANOIZEL / Nicolas DANOIZEL

Gérant / -

Référence de publication: 2010001950/18.

(090195221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Angelo Borgia Trading S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 85.505.

—
LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Par jugement du 29 octobre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a rapporté la liquidation de la société anonyme ANGELO BORGIA TRADING S.A. dont le siège social à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, a été dénoncé en date du 14 avril 2003.

Le prédit jugement a déclaré réouverte la liquidation de la société ANGELO BORGIA TRADING SA.

Ce jugement a déclaré applicable les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Karima HAMMOUCHE, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Maître Karima HAMMOUCHE

Le liquidateur

Référence de publication: 2010001952/17.

(090194959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Acquamarina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 118.655.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 11 décembre 2009 que:

- Monsieur Andrea DE MARIA, employé privé, né le 1^{er} août 1975 à Tricase (Italie) et demeurant professionnellement à 40 Avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Michele CANEPA.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- Monsieur Riccardo MORALDI, administrateur actuel, a été nommé Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 17/12/2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010002069/18.

(090196157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Eurexperts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 73.019.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue de manière extraordinaire à la date du 10 novembre 2009, que Monsieur Jean-Philippe Aupetit, expert-comptable, demeurant professionnellement au no. 154, rue de Rivoli, F-75001 Paris, a été appelé à la fonction d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur René Altmann, expert-comptable, demeurant professionnellement au no. 25 av. Dr Klein, L-5630 Mondorf-les-Bains.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2010002071/18.

(090196133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Planet Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9230 Diekirch, 14, route d'Ettelbruck.
R.C.S. Luxembourg B 106.183.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002328/9.

(090195736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Spazio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 78.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002329/9.

(090195716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Plastron Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 89.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002327/9.

(090195771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Rois Mages Investissement SA, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 129.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002330/9.

(090195714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Le Varesine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.920.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prise en date du 17 décembre 2009

L'Associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Mr. Luigi Marchesini en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

* Mr. Fabrizio Mozzanega, résidant professionnellement à Via Isonzo, 67 40033 Casalecchio di Reno, Italy, en tant que Gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2010002309/18.

(090196243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Tech Age, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.562.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2009, du Conseil d'Administration

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 27 novembre 2009 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 23, rue Michel Rodange à L-2430 Luxembourg au 25C, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, à compter du 1^{er} décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010001953/16.

(090195227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Prologis Italy XIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.046.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010001759/14.

(090194660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

SeeReal Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.913.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of November.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "SeeReal Technologies S.A.", (R.C.S. Luxembourg, section B number 112913) (hereinafter, the "Corporation"), having its registered office in L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall, incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on December 14, 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C (the "Mémorial") number 561 of March 17, 2006. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 23, 2009, published in the Mémorial number 2174 of November 6, 2009.

The meeting is presided over by Mr Alain RUKAVINA, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Christiane KIEWEL, office manager, residing in Wittlich.

The meeting elects as scrutineer Mrs Merete KROLL, lawyer, residing in London.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As it appears from the attendance list, all the twenty-six thousand seven hundred and seventy-six (26,776) shares are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Increase of capital in the amount of EUR 22,300 to raise it from EUR 2,677,600 to EUR 2,699,900 by the issuance of 223 shares of EUR 100 each, to be issued with a total issue premium of EUR 477,700 and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares.

2.- Subscription of the 223 new shares of EUR 100 or nominally EUR 22,300 new shares by i2i Holding S.A., 6B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, paid-up in cash with EUR 500,000.- (five hundred thousand Euros) in total.

3. Amendment of the first paragraph of article five of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version

Art. 5. first paragraph. "The subscribed capital of the company is fixed at EUR 2,699,900 (two million six hundred and ninety-nine thousand nine hundred Euro) divided into 26.999 (twenty-six thousand nine hundred and ninety-nine) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each."

French version

"Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 2.699.900 (deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents euros) représenté par 26.999 (vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions d'une valeur de EUR 100 (cent euros) chacune."

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

First resolution:

The meeting resolves to increase the capital by an amount of TWENTY-TWO THOUSAND THREE HUNDRED EURO (EUR 22,300,-) so as to raise it from its present amount of TWO MILLION SIX HUNDRED AND SEVENTY-SEVEN THOUSAND SIX HUNDRED EURO (EUR 2,677,600,-) up to TWO MILLION SIX HUNDRED AND NINETY-NINE THOUSAND NINE HUNDRED EURO (EUR 2,699,900,-) by the issuance of TWO HUNDRED AND TWENTY-THREE (223) new shares having a par value of ONE HUNDRED EURO (EUR 100.-), and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued shares, to be issued with a total issue premium of FOUR HUNDRED AND SEVENTY-SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED EURO (EUR 477,700.-).

Second resolution

The meeting, after having stated that the other shareholders waived to their preferential subscription rights, decides to admit to the subscription of the TWO HUNDRED AND TWENTY-THREE (223) new shares the Company i2i Holding S.A., having its registered office in L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activités Syrdall.

Subscription and Payment

With the agreement of all the shareholders, the TWO HUNDRED AND TWENTY-THREE (223) new shares are subscribed by i2i Holding S.A. predesignated.

Thereupon Mr Alain Rukavina, prenamed,

acting in the name and on behalf of i2i Holding S.A., by virtue of one of the aforesaid proxies,

declares to subscribe to the TWO HUNDRED AND TWENTY-THREE (223) newly issued shares, and to pay in the shares by payment in cash of an amount of TWENTY-TWO THOUSAND THREE HUNDRED EURO (EUR 22,300.-) together with a total issue premium of FOUR HUNDRED AND SEVENTY-SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED EURO (EUR 477,700.-), so that from now on the company has at its free and entire disposal the total amount of FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 500,000.-) as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

The meeting decides to amend the first paragraph of article five of the by-laws is amend and will henceforth read as follows:

" **Art. 5. first paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at EUR 2,699,900 (two million six hundred and ninety-nine thousand nine hundred Euro) divided into 26.999 (twenty-six thousand nine hundred and ninety-nine) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 2,900.-.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SeeReal Technologies S.A. (R.C.S. Luxembourg numéro B 112.913 (ci-après, la "Société"), ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 14 décembre 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 561 du 17 mars 2006. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 septembre 2009, publié au Mémorial numéro 2174 du 6 novembre 2009.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain RUKAVINA, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christiane KIEWEL, office manager, demeurant à Wittlich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Merete KROLL, juriste, demeurant à Londres.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les 26.776 (vingt-six mille sept cent soixante-seize) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 22.300,- pour le porter de EUR 2.677.600.- à EUR 2.699.900.- par l'émission de 223 actions nouvelles de EUR 100.- chacune, à émettre avec une prime d'émission totale de EUR 477.700,- ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription des 223 actions nouvelles de EUR 100,- ou une valeur totale de EUR 22.300,- par i2i Holding S.A., 6B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, et libération par apport en espèces totalisant EUR 500.000,- (cinq cent mille Euros).

3.- Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Version anglaise

Art. 5. first paragraph. "The subscribed capital of the company is fixed at EUR 2,699,900 (two million six hundred and ninety-nine thousand nine hundred Euro) divided into 26.999 (twenty-six thousand nine hundred and ninety-nine) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each."

Version française

"Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 2.699.900 (deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents euros) représenté par 26.999 (vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions d'une valeur de EUR 100 (cent euros) chacune."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de VINGT-DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (EUR 22.300,-), pour le porter de son montant actuel de DEUX MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SIX CENTS EUROS (EUR 2.677.600,-) à DEUX MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (EUR 2.699.900,-) par l'émission de DEUX CENT VINGT-TROIS (223) actions nouvelles de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes, à émettre avec une prime d'émission totale de QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SEPT CENTS EUROS (EUR 477.700,-).

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des DEUX CENT VINGT-TROIS (223) actions nouvelles la société i2i Holding S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.

Souscription et Libération

De l'accord de tous les actionnaires, les DEUX CENT VINGT-TROIS (223) actions nouvelles sont souscrites par la société i2i Holding S.A., prédésignée.

Ensuite Monsieur Alain Rukavina, prénommé,
agissant au nom et pour compte de la société i2i Holding S.A., prédésignée,
en vertu d'une des procurations prémentionnées,

a déclaré souscrire l'intégralité des DEUX CENT VINGT-TROIS (223) actions nouvellement émises, et libérer cette souscription par versement en espèces d'un montant de VINGT-DEUX MILLE TROIS CENTS (EUR 22.300,-) ensemble avec une prime d'émission totale de QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SEPT CENTS EUROS (EUR 477.700,-), de sorte que le montant total de CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-) se trouve dès à présent à libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. premier paragraphe.** "Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 2.699.900 (deux millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents euros) représenté par 26.999 (vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions d'une valeur de EUR 100 (cent euros) chacune."

4315

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 2.900.-.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. RUKAVINA, C. KIEWEL, M. KROLL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52336. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Référence de publication: 2010001810/161.

(090194708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Icetek Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.459.

Le Bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Décembre 2009.

Pour Icetek Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2010001816/13.

(090194924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Lucida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.900.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 136.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002333/10.

(090195546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Mabolo Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 117.922.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.12.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Printz N.

Référence de publication: 2010002353/14.

(090196016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

FIA Funding Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège de direction effectif: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 124.300.

In the year two thousand and nine, on the twenty-third day of October,
Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

FIA Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited company having its registered office at 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.275 (the "Shareholder"),

here represented by Mr. Régis GALIOTTO, notary clerk, with professional address at 15 Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

(i) That it is the current sole shareholder owning all the 400 (four hundred) issued shares representing the total share capital of FIA Funding Luxembourg Limited, a limited liability company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 5 Canada Square, London E14 5AQ, United-Kingdom, registered at the Companies House of England and Wales with registration number 6009061, with effective place of management and control as well as central administration at 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.300, incorporated in the United-Kingdom and established in Luxembourg by a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, on January 31st, 2007 published in the "Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 631, dated April 17th, 2007, page 30248, which articles of association have been lastly amended through a deed of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, on December 8th, 2007 published in the "Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 482, dated March 5th, 2009, page 23098 (the "Company");

(ii) That the agenda of the meeting, of which it has been beforehand informed, is the following (the "Agenda"):

1. Dissolution and liquidation of the Company;
2. Appointment of liquidators;
3. Determination of the powers of the liquidators;
4. Determination of the remuneration of the liquidators;
5. Discharge to the directors of the Company; and
6. Miscellaneous.

(iii) That it waives any prior convening notice right; and

(iv) That it has adopted the following resolutions.

First resolution

AS A SPECIAL RESOLUTION, it is resolved, to pronounce the voluntary dissolution and the voluntary liquidation (voluntary winding-up) of the Company (the "Liquidation").

Second resolution

AS A SPECIAL RESOLUTION, it is resolved to appoint as liquidators of the Company (the "Liquidators"):

(i) Mrs. Samantha Keen of Grant Thornton UK LLP, No. 1 Dorset Street, Southampton, Hampshire, SO15 2DP, United-Kingdom; and

(ii) Mr. Faruk Durusu, of Weidema & Associés, 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Third resolution

AS A SPECIAL RESOLUTION it is resolved:

(i) to grant to the Liquidators individual power to perform the Liquidation operations and to represent the Company within the framework of the Liquidation operations;

(ii) to authorize the Liquidators to value the whole or the part of the Company's non-cash assets for the purpose of a distribution in specie and that they distribute such assets accordingly;

(iii) to authorize the liquidators to, pursuant to section 165 of the UK Insolvency Act 1986, exercise such powers specified in Part 1 of Schedule 4 of the said Act as may be necessary for the purpose of the Liquidation;

(iv) to fully empower the Liquidators as provided for in articles 144 to 151 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the "Law");

(v) to authorize the Liquidators to dispose of all assets, to discharge the liabilities and to distribute, partially or entirely, the net assets of the Company to the Shareholder in kind or in cash at any time during the Liquidation proceedings;

(vi) to authorize the Liquidators to accomplish any act provided for in Article 145 of the Law without having the prior approval of the Shareholder;

(vii) to authorize the Liquidators to withdraw, with or without payment, all intangible, privileged, secured or mortgaged rights, actions in termination, transcription, seizure, oppositions or other impediments;

(viii) to authorize the Liquidators to exempt the liquidators from drawing up an inventory and to authorize them to refer to the books of the Company; and

(ix) to authorize the Liquidators to freely delegate, under their own responsibility, for specified and determined tasks and for a limited period, to one or to more representatives, part of their powers.

Fourth resolution

AS AN ORDINARY RESOLUTION it is resolved that:

(i) the remuneration of Mrs. Samantha Keen for the accomplishment of her mandate as liquidator be fixed by reference to Grant Thornton UK LLP's time costs and that such liquidator be authorized to be paid and to draw such remuneration at such intervals as she may determine and be paid any expenses properly incurred in relation to the Liquidation; and

(ii) the remuneration of Mr. Faruk Durusu for the accomplishment of his mandate as liquidator be fixed by reference to Weidema & Associés' time costs and that such liquidator be authorized to be paid and to draw such remuneration at such intervals as he may determine and be paid any expenses properly incurred in relation to the Liquidation.

Fifth resolution

AS AN ORDINARY RESOLUTION it is resolved to give full discharge, up to this date, to each individual director of the Company for the accomplishment of their duties unless if the Company's Liquidation lets appear willful faults in the execution of such duties.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Parent Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about 1,300.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-trois octobre.

Par-devant nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

A COMPARU:

FIA Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.275 (V "Associé").

ici représentée par M. Régis GALIOTTO, clerc de notaire, résidant professionnellement au 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis du notaire soussigné qu'il prenne acte de ce qui suit:

(i) Qu'elle est l'associée actuel unique détenant l'ensemble des 400 (quatre cents) parts sociales émises représentant l'entière du capital social de la société FIA Funding Luxembourg Limited, une société à responsabilité limitée constituée suivant le droit d'Angleterre et du Pays-de Galle, ayant son siège social au 5 Canada Square, Londres E14 5AQ, Grande-Bretagne, inscrite auprès de la "Companies House of England and Wales" sous le numéro 6009061, ayant son siège de direction effective et son principal lieu de direction et de contrôle ainsi que son administration centrale au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.300, constituée en Grande-Bretagne et établie au Luxembourg suivant acte notarié passé par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg, le 31 janvier 2007, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 631, daté du 17 avril 2007, page 30248, dont les statuts ont depuis lors été modifiés

par acte notarié passé par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg, le 8 décembre 2008, publié au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 482, daté du 5 mars 2009, page 23098 (la "Société");

(ii) Que l'agenda de la présente assemblée, dont elle ont été préalablement informé, est le suivant:

1. Dissolution et liquidation de la Société;
2. Désignation de liquidateurs;
3. Détermination des pouvoirs des liquidateurs;
4. Détermination de la rémunération des liquidateurs;
5. Décharge aux gérants de la Société; et
6. Divers.

(ii) Qu'elle a renoncé à tout droit de convocation préalable; et

(iii) Qu'elle a adopté les résolutions suivantes.

Première résolution

EN TANT QUE RÉOLUTION SPECIALE, il est décidé de prononcer la dissolution volontaire ainsi que la liquidation volontaire de la Société (la "Liquidation").

Deuxième résolution

EN TANT QUE RÉOLUTION SPECIALE, il est décidé de désigner en qualité de liquidateurs de la Société (les "Liquidateurs"):

(i) Mme. Samantha Keen de Grant Thornton UK LLP, No. 1 Dorset Street, Southampton, Hampshire, SO15 2DP, Grande-Bretagne; et

(ii) M. Faruk Durusu, de Weidema & Associés, 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Troisième résolution

EN TANT QUE RÉOLUTION SPECIALE, il est décidé:

(i) de donner un pouvoir individuel aux Liquidateurs aux fins d'accomplir les opérations de Liquidation et aux fins de représenter la Société dans le cadre des opérations de Liquidation;

(ii) d'autoriser les Liquidateurs à évaluer l'ensemble ou la partie des actifs non liquides de la Société en vue de leur distribution en nature et de distribuer lesdits actifs;

(iii) d'autoriser les Liquidateurs à, conformément à la section 165 de la loi anglaise relative aux insolvabilités de 1986 et pour autant que de besoin, exercer les pouvoirs tels que prévus dans la Partie 1, Annexe 4 de la dite loi;

(iv) de conférer aux Liquidateurs les pouvoirs les plus étendus tels que prévus par les articles 144 à 151 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi");

(v) d'autoriser les Liquidateurs à vendre tous les actifs, à s'acquitter des dettes de la Société, et à distribuer, en tout ou partie, les actifs nets de la Société à l'Associé, en espèces ou en nature, à tout moment au cours du processus de Liquidation;

(vi) d'autoriser les Liquidateurs à accomplir tous les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir obtenir l'autorisation préalable de l'Associé;

(vii) d'autoriser les Liquidateurs à renoncer, avec ou sans paiement, à tous les droits intangibles, privilèges, gages ou hypothèques, actions résolutoires, transcriptions, saisies, oppositions ou à tout autre empêchement;

(viii) d'exonérer les Liquidateurs de dresser un inventaire et de les autoriser à se référer aux livres de la Société; et

(ix) d'autoriser les Liquidateurs à librement déléguer, sous leur propre responsabilité, pour des tâches spécifiques et déterminées et pour un temps limité, à un ou plusieurs mandataires, partie de leurs pouvoirs.

Quatrième résolution

EN TANT QUE RÉOLUTION SPECIALE, il est décidé que:

(i) la rémunération de Mme. Samantha Keen pour l'accomplissement de son mandat en tant que liquidateur soit fixée par référence au tarif horaire de Grant Thornton UK. LLP et que ce liquidateur soit autorisé à être payé et à retirer sa rémunération à intervalles déterminés par lui et qu'il soit remboursé de tous frais exposés en relation avec la Liquidation;

(ii) la rémunération de M. Faruk Durusu pour l'accomplissement de son mandat en tant que liquidateur soit fixé par référence au tarif horaire de Weidema & Associates et que ce liquidateur soit autorisé à être payé et à retirer sa rémunération à intervalles déterminés par lui et qu'il soit remboursé de tous frais exposés en relation avec la Liquidation;

Cinquième résolution

EN TANT QUE RÉOLUTION ORDINAIRE il est décidé de donner pleine et entière décharge, jusqu'à la présente date, individuellement à chaque gérant de la Société pour l'accomplissement de son mandat, à moins que la Liquidation de la Société ne laisse apparaître des fautes intentionnelles commises au cours de ce mandat.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à l'Associé ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à environ 1.300.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 27 octobre 2009. Relation: LAC/2009/44978. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 OCT. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010002030/178.

(090196062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Neoconcept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4965 Clemency, 2, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 124.910.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010002334/9.

(090195552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Tecnomec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 87.280.

L'an deux mille neuf, le trois décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "TECNOMECE S.A.", R.C.S. Luxembourg Numéro B 87280, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1097 du 17 juillet 2002.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte de Maître Joseph ELVINGER en date du 14 juillet 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 999 du 7 octobre 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, I. Dias, R. Thill et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53190. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Référence de publication: 2010001774/51.

(090194973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2009.

R + F Menuiserie s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3672 Kayl, 70, rue de Tétange.

R.C.S. Luxembourg B 35.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002748/10.

(090195885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Imprimerie Schomer-Turpel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5561 Remich, 29, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 63.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002746/10.

(090195924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Peinture Bauer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7565 Mersch, 17A, rue Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 84.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002745/10.

(090195920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.
